



**VILLE D'ESCAUDAIN**

-----  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du VENDREDI 23 FEVRIER 2018 à 18 H 15**

**(Convocation en date du 16 Février 2018)**

---

Présidence : M. SALIGOT Bruno, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de votants : 25 dont 7 pouvoirs.

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, WERY Jean-Charles, BENAMARA Ali, MOREAU Pascale, BREEM Hervé, DHENAIN Laëtitia, DRELON André, PARYS Jeanne-Aimée, SION Michel, BENDJEFFEL Ahmed, PLAYE Maryse, LOUGHANI Abdelaziz, ABDELOUAHED Olivier, STIEVENARD Karine, LAKOMY Laurent, JANICKI Céline, MERCIER Catherine.

Membres excusés : MM. CAULIEZ Claude, ABDELKADER Michaël,

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. TRIoux Annick donne pouvoir à Mme PLAYE Maryse, M. VANDENNIEUWEMBROUCK Jean-Paul donne pouvoir à Mme PARYS Jeanne-Aimée, Mme SCHUTT Sylvie donne pouvoir à M. BREEM Hervé, Mme BOURRE Martine donne pouvoir à Mme JANICKI Céline, Mme AIT MOUHA Fatima donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme GUIOT Christelle donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine, M. PUPILLI Pascal donne pouvoir à M. SION Michel

Membres absents : MM. DESRAY Corinne, LAAMIMAT Rarib.

Secrétaire de séance : Mme JANICKI Céline.

---

**Délibération n° 01/02/2018 – Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 Février 2018.**

Le Conseil Municipal décide d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 Février 2017.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Délibération n° 02/02/2018 – Budget 2018 – Rapport d'Orientations Budgétaires**

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal débat des orientations budgétaires dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif 2018. Après la présentation par M. Bruno SALIGOT, Maire, des éléments qui serviront de support à la construction du Budget Primitif 2018, Mme STIEVENARD Karine au nom du groupe « Ensemble pour

agir, l'Humain d'abord ! Liste de rassemblement présentée par le Parti Communiste, le Front de Gauche, et par de nombreuses personnalités de sensibilités diverses » intervient dans le débat. Le groupe « Escaudain, ensemble pour l'avenir », ne souhaite pas faire d'intervention.

Le Conseil Municipal décide de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires qui a été réalisé sur la base d'un rapport détaillé présentant les éléments nécessaires à la préparation du Budget Primitif et arrêtant les principales orientations budgétaires.

**Délibération n° 03/02/2018 – Subvention à l'association « Grand Prix de Denain ».**

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention d'un montant de 300 € à l'association « Grand Prix de Denain » pour l'organisation de sa course cycliste internationale ouverte aux cyclistes professionnels se déroulant le 18 mars 2018. Il précise que le crédit nécessaire au règlement de la présente dépense sera inscrit au budget primitif chapitre 65, article 6574.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Délibération n° 04/02/2018 – Subvention de démarrage à l'association Escaudinoise « Les Pensées d'Astrid »**

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de démarrage d'un montant de 250 € à l'association « Les Pensées d'Astrid », association ayant pour objet l'animation du quartier de la cité du quart de six heures, la création de liens interculturels et intergénérationnels, l'organisation de rencontres régulières pour les personnes du quartier et l'amélioration du cadre de vie de la cité. Il précise que le crédit nécessaire au règlement de la présente dépense sera inscrit au budget primitif chapitre 65, article 6574.

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

**Délibération n°05/02/2018 – Compte-rendu des décisions de non exercice du droit de préemption du Maire dans le cadre de sa délégation.**

Le Conseil Municipal décide de prendre acte des décisions de Monsieur le Maire de renoncer à préempter un ou plusieurs immeubles.

Fait à Escaudain, le 28 Février 2018  
LE MAIRE,

Bruno SALIGOT